



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 septembre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 27 septembre 2010

OPAH RU – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS
POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
28 septembre 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJALUT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : Mme Annick DEFAYE -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Alain PIVETEAU donne pouvoir à Christophe POIRIER
- Delphine PAGE donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Josiane METAYER
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Aurélien MANSART
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

AMERU

**OPAH RU – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR
L'AMELIORATION DE L'HABITAT**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération du 21 septembre 2007, la Ville de Niort a validé la Convention partenariale d'OPAH RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain) engageant, pour 5 ans, la Ville de Niort, l'Etat et l'Anah, à participer à la réhabilitation de logements privés.

A ce jour, après agrément de la délégation locale de l'Anah et après achèvement des travaux, neuf dossiers de demandes de subvention ont été déposés à la Ville de Niort. Ils concernent la réhabilitation de quatorze logements dont un en Propriétaire Occupant Très Social, onze en Loyer Conventionné Social et deux en Loyer Conventionné Très Social. Parmi ces quatorze logements, quatre d'entre eux bénéficient d'une prime sortie de vacance.

Les travaux subventionnables sont financés comme suit :

	Subventions Anah	Subventions Ville de Niort	Subvention totale
Logement 1	23 126,39 €	3 625,29 €	26 751,68 €
Logement 2	17 588,45 €	3 978,68 €	21 567,13 €
Logement 3	19 545,19 €	3 309,04 €	22 854,23 €
Logement 4	36 070,00 €	11 473,68 €	47 543,68 €
Logement 5	12 333,00 €	3 362,29 €	15 695,29 €
Logement 6	5 200,00 €	1 950,00 €	7 150,00 €
Logement 7	6 531,53 €	1 781,32 €	8 312,85 €
Logement 8	28 665,00 €	9 454,15 €	38 119,15 €
Logement 9	27 370,00 €	9 100,80 €	36 470,80 €
Logement 10	31 103,92 €	7 119,13 €	38 223,05 €
Logement 11	11 767,87 €	2 962,29 €	14 724,16 €
Logement 12	11 553,00 €	2 905,33 €	14 458,33 €
Logement 13	10 653,00 €	2 905,33 €	13 558,33 €
Logement 14	10 444,11 €	2 848,36 €	13 292,47 €
Total subventions Ville de Niort		66 775,69 €	

Le financement correspondant est inscrit au budget 2010 (Chapitre 82007001 – Fonction 8241 – Compte nature 2042).

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser le versement des subventions aux propriétaires bénéficiaires, ayant réalisé les travaux, pour un montant total de 66 775,69 €.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL